



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### ADDINOL Turbine Oil MT 32

Date d'impression: 18.05.2015

Code du produit: 761020

Page 1 de 7

#### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

##### 1.1. Identificateur de produit

ADDINOL Turbine Oil MT 32

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

###### Utilisation de la substance/du mélange

Lubrifiant et additif.

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

|                      |                             |                               |
|----------------------|-----------------------------|-------------------------------|
| Société:             | ADDINOL Lube Oil GmbH       |                               |
|                      | Gebäude 4609                |                               |
| Rue:                 | Am Haupttor                 |                               |
| Lieu:                | D-06237 Leuna               |                               |
| Téléphone:           | +49 (0) 3461 845-201        | Téléfax: +49 (0) 3461 845-561 |
| e-mail:              | info@addinol.de             |                               |
| Interlocuteur:       | Service technique           |                               |
| Internet:            | www.addinol.de              |                               |
| Service responsable: | Service technique d'ADDINOL |                               |

1.4. Numéro d'appel d'urgence: +49 (0) 3461 845-201 - Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.

#### SECTION 2: Identification des dangers

##### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

###### Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Catégories de danger:

Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 3

Mentions de danger:

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

##### 2.2. Éléments d'étiquetage

###### Mentions de danger

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

###### Conseils de prudence

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P501

###### Conseils supplémentaires

Le mélange est classé dangereux dans le sens de l'ordonnance CE n° 1272/2008 (GHS).

##### 2.3. Autres dangers

Un contact prolongé/fréquent avec la peau peut priver la peau de son sébum et provoquer des dermatoses.

Les vapeurs de mise en oeuvre peuvent irriter les voies respiratoires, la peau et les yeux.

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement.

#### SECTION 3: Composition/informations sur les composants

##### 3.2. Mélanges



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### ADDINOL Turbine Oil MT 32

Date d'impression: 18.05.2015

Code du produit: 761020

Page 2 de 7

#### Composants dangereux

| N° CE     | Substance   | Quantité |
|-----------|---|----------|
| N° CAS    | Classification selon la directive 67/548/CEE  |          |
| N° Index  | Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]  |          |
| N° REACH  |   |          |
|           | Alkyle phenole  | < 0,40 % |
| confident | Xi - Irritant, N - Dangereux pour l'environnement R38-50-53                                     |          |
|           | Skin Irrit. 2, Aquatic Acute 1 (M-Factor = 1), Aquatic Chronic 1 (M-Factor = 1); H315 H400 H410 |          |

Texte des phrases R-, H- et EUH: voir paragraphe 16.

#### Information supplémentaire

DMSO-Extrakt < 3 %, IP 346.

Concentration en PCB < 1mg/kg.

Système de classification : la classification correspond aux listes CE actuelles complétées par des données de la littérature et des indications des entreprises.

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

#### Indications générales

Protection individuelle du premier sauveteur. Changer les vêtements imprégnés. Ne pas porter sur soi des chiffons imprégnés du produit.

#### Après inhalation

Transporter la personne atteinte à l'air frais. Allonger la victime et la tenir au chaud. En cas de malaises persistants, consulter un médecin.

#### Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Changer les vêtements imprégnés. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

#### Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

#### Après ingestion

NE PAS faire vomir.

Rincer la bouche abondamment à l'eau. Appeler immédiatement un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aide élémentaire, décontamination, traitement symptomatique.

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

#### Moyen d'extinction approprié

Mousse. Poudre d'extinction. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Eau pulvérisée.

#### Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau de forte puissance.



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### ADDINOL Turbine Oil MT 32

Date d'impression: 18.05.2015

Code du produit: 761020

Page 3 de 7

#### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).  
Oxydes de soufre. Phosphore oxydes. Oxydes nitriques (NO<sub>x</sub>). suie.

#### **5.3. Conseils aux pompiers**

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

#### **Information supplémentaire**

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

### SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit. Eloigner toute source d'ignition. Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

#### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avvertir les autorités compétentes. Eviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

#### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination. Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

#### **6.4. Référence à d'autres sections**

Refer to the provisions listed in Sections 8, 12 and 13.

### SECTION 7: Manipulation et stockage

#### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

##### **Consignes pour une manipulation sans danger**

Travailler dans des zones bien ventilées ou avec un masque respiratoire à filtre. Eviter la formation de brouillard d'huile. Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

##### **Préventions des incendies et explosion**

Conservé à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

#### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

##### **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Maintenir l'emballage au sec et bien fermé pour éviter une contamination et l'absorption d'humidité.  
Conservé le récipient bien fermé dans un endroit frais.

##### **Indications concernant le stockage en commun**

Conservé à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.  
Tenir à l'écart de: Agents oxydants.

##### **Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Température de stockage conseillée : 10 - 30°C  
Protéger contre: forte chaleur. Radiations UV/rayonnement solaire. gel.

#### **7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Indications détaillées: voir notice technique.

### SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### ADDINOL Turbine Oil MT 32

Date d'impression: 18.05.2015

Code du produit: 761020

Page 4 de 7

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### Conseils supplémentaires

Recommended limit value for oil mist

TWA: 5 mg/m<sup>3</sup>STEL: 10 mg/m<sup>3</sup>

Le produit ne contient pas des quantités de composés ayant des valeurs limites d'exposition professionnelles à surveiller. Les limites sont basées sur la réglementation valide au jour de leur création.

#### 8.2. Contrôles de l'exposition



##### Contrôles techniques appropriés

s'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

##### Mesures d'hygiène

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser. Au poste de travail, ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer ni priser.

##### Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection hermétiques. Normes DIN/EN : DIN EN 166

##### Protection des mains

Porter les gants de protection homologués : Normes DIN/EN : DIN EN 374

Durée d'étanchéité en cas d'exposition permanente: 480 min

Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile).

Épaisseur du matériau des gants: 0.7 mm.

Durée d'étanchéité en cas d'exposition aux éclaboussures: 30 min

Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile).

Épaisseur du matériau des gants: 0.4 mm

Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique.

##### Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié. Changer les vêtements imprégnés. Ne pas porter sur soi des chiffons imprégnés du produit.

##### Protection respiratoire

Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|                  |                 |
|------------------|-----------------|
| L'état physique: | liquide         |
| Couleur:         | jaune clair     |
| Odeur:           | caractéristique |

Testé selon la méthode

##### Modification d'état



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### ADDINOL Turbine Oil MT 32

Date d'impression: 18.05.2015

Code du produit: 761020

Page 5 de 7

|  |                                     |
|--|-------------------------------------|
| Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: | Aucune donnée disponible            |
| Point d'écoulement:                                    | -15 °C ASTM D 7346                  |
| Point d'éclair:  | 230 °C DIN EN ISO 2592              |
| Température d'inflammation:                            | Aucune donnée disponible            |
| Densité (à 15 °C):                                     | 0,842 g/cm <sup>3</sup> DIN 51757   |
| Hydrosolubilité:                                       | pratiquement insoluble              |
| Viscosité cinématique:<br>(à 40 °C)                    | 32,7 mm <sup>2</sup> /s ASTM D 7042 |

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Stable with proper care and handling.

### 10.2. Stabilité chimique

The product is chemically stable when handled and stored under normal conditions.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

No decomposition if used as intended.

### 10.4. Conditions à éviter

Cf. chapitre 7 D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

Ne pas surchauffer pour éviter une décomposition thermique.

### 10.5. Matières incompatibles

Agents oxydants, fortes. Acide. Alcalis (bases).

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Oxydes de soufre. Phosphore oxydes. Oxydes nitriques (NO<sub>x</sub>). suie.

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

Aucune donnée disponible

Mélange non-testé.

#### Irritation et corrosivité

Effet irritant sur l'oeil: non irritant.

Effet irritant sur la peau : Un contact prolongé/fréquent avec la peau peut priver la peau de son sébum et provoquer des dermatoses.

#### Effets sensibilisants

Évaluation: non sensibilisant.

#### Effets graves après exposition répétée ou prolongée

Un contact prolongé/fréquent avec la peau peut priver la peau de son sébum et provoquer des dermatoses.

#### Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Aucune donnée disponible

#### Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Aucune donnée disponible



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### ADDINOL Turbine Oil MT 32

Date d'impression: 18.05.2015

Code du produit: 761020

Page 6 de 7

#### SECTION 12: Informations écologiques

##### 12.1. Toxicité

Aucune donnée disponible

Mélange non-testé.

##### 12.2. Persistance et dégradabilité

N'est pas facilement biodégradable (selon les critères OCDE). Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

##### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

##### 12.4. Mobilité dans le sol

En raison de sa faible solubilité dans l'eau, le produit sera séparé en majeure partie mécaniquement dans les installations d'épuration biologique.

##### 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Les composants de cette préparation ne répondent pas aux critères de classification PBT ou vPvB.

##### 12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible

##### Information supplémentaire

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement.

#### SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

##### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

###### Élimination

Ne doit pas être éliminé avec les déchets domestiques. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

###### Code d'élimination des déchets-Produit

130206 Huiles et combustibles liquides usagés (sauf les huiles alimentaires et les huiles usagées figurant aux chapitres 05, 12 ou 19); Huiles de moteur, de boîte de vitesses et de lubrification usagées; Huiles de moteur, de boîte de vitesses et de lubrification synthétiques  
Le déchet spécial

###### L'élimination des emballages contaminés

Les emballages contaminés doivent être entièrement vidés et peuvent être réutilisés après un nettoyage adéquat. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être éliminés.

#### SECTION 14: Informations relatives au transport

##### Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU: -

##### Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU: -

##### Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU: -

##### Transport aérien (ICAO)

14.1. Numéro ONU: -

##### 14.5. Dangers pour l'environnement



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### ADDINOL Turbine Oil MT 32

Date d'impression: 18.05.2015

Code du produit: 761020

Page 7 de 7

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: non

#### **14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Unless specified otherwise, general measures for safe transport must be followed.

#### **14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

non applicable

#### **Information supplémentaire**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

### SECTION 15: Informations réglementaires

#### **15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

##### **Prescriptions nationales**

Limitation d'emploi: Observer les contraintes liées au travail des jeunes. Observer les contraintes liées au travail des femmes enceintes et allaitantes.

#### **15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

### SECTION 16: Autres informations

#### **Texte des phrases R (Numéro et texte intégral)**

- |    |   |
|----|---|
| 38 | Irritant pour la peau.  |
| 50 | Très toxique pour les organismes aquatiques.                                    |
| 53 | Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. |

#### **Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)**

- |      |   |
|------|---|
| H315 | Provoque une irritation cutanée.  |
| H400 | Très toxique pour les organismes aquatiques.  |
| H410 | Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |
| H412 | Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.        |

#### **Information supplémentaire**

Le mélange est classé dangereux dans le sens de l'ordonnance CE n° 1272/2008 (GHS).

Les renseignements donnés ne s'appliquent qu'au produit nommé. Ils ne peuvent plus correspondre si le produit est utilisé avec d'autres matériaux ou dans un procédure de fabrication. Les renseignements sont basés sur l'état de nos connaissances relatives du produit concerne, à la date indiquée. Ils sont des bonnes fois. Ils ne garantissent pas les propriétés de produit mais ils servent seulement de la description de produit et ne justifient aucune relation juridique valide.

Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*